



syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires

Syndicat National Autonome Banque de France 74-1645 SNA 75049 Paris cedex 01
Tél : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - <http://www.snabf.org> - e-mail : snabf@snabf.org

Union
syndicale
Solidaires

finances
Solidaires

Point 1 du CCE des 29 et 30 juin 2010: projet de surveillance distante des sites

Avis du **SNABF Solidaires**

Monsieur le Gouverneur,

Nous avons aujourd'hui à nous prononcer sur le volet social du projet de surveillance distante des sites, dont vous nous aviez exposé les aspects techniques lors du CCE d'avril dernier. Nous avons, dès ce moment là, insisté sur **les conséquences sociales néfastes, notamment en matière d'emploi.**

Aujourd'hui, le lourd impact humain sur la catégorie des ADS est confirmé et nous le déplorons. Car, d'une part, les suppressions de poste sont inéluctables puisque le nouveau matériel nécessitera environ un tiers des effectifs en moins (plus de 160 postes), et d'autre part, la question primordiale qui se pose est celle du devenir des agents qui seront privés de leur activité.

Or, la réponse à cette question est éludée. Certes, et nous en prenons acte, la Banque s'engage à maintenir sur place le sureffectif dégagé dans certaines unités (succursales rattachées), et s'engage à ce qu'il n'y ait aucun licenciement. Elle s'engage également à recruter de nouveaux agents dans les unités dont l'effectif devra être augmenté (succursales de rattachement), sans avoir recours à des mobilités imposées.

Mais pendant combien de temps cette situation sera-t-elle tenable ?

Les agents de cette catégorie ont souvent de très petites retraites, qui les obligent à travailler le plus longtemps possible pour améliorer leurs revenus présent et futur. Ils vont avoir la possibilité de travailler jusqu'à 69 ans. Certains ont déjà annoncé qu'ils utiliseraient cette possibilité, choix fait par nécessité. Au regard de la pyramide des âges, la situation de sureffectif dans certaines unités, pourrait être longue.

Que feront les ADS en sureffectif pendant toutes ces années ?

La Banque affirme : « *Dans l'hypothèse d'une unité rattachée qui n'enregistrerait pas de départs naturels et compterait six ADS à l'issue de la mise en œuvre de SDS, il ne sera procédé ni à des licenciements, ni à des mutations obligatoires, les agents pourront poursuivre leur activité sur place* ». Oui, mais laquelle ? Et dans quelles conditions ? Le danger est grand que leur force de travail devienne une force d'appoint dans les différents services des succursales, qui, on le sait, font face à des sous-effectifs chroniques. **C'est pourquoi il est indispensable de leur tracer de réelles perspectives dès maintenant.**

Quelle reconversion peut-on envisager pour eux, sachant qu'une quarantaine d'ADS travaillent déjà dans les services (ADS multi-activités) ? Quels parcours de formation mettre en place pour leur permettre de s'investir sur une nouvelle activité dans les meilleures conditions ? Nous demandons des réponses.

Dans cette période de mutation technologique, il est indispensable de donner à chaque ADS une visibilité sur la suite du déroulement de sa carrière et de le rassurer sur son avenir, qu'il soit agent d'une succursale de rattachement ou bien d'une succursale rattachée. Aucun d'entre eux ne doit se sentir laissé pour compte.

La Banque donne quelques assurances aux agents qui travaillent dans les succursales de rattachement et nous prenons acte des nouvelles dispositions prises. Mais nous regrettons que les agents affectés dans les succursales rattachées ne voient quant à eux, aucune amélioration de leur sort.

Pour conclure, nous sommes inquiets pour le devenir de nos collègues de la catégorie des ADS, alors que nous sommes convaincus que des perspectives d'avenir existent pour eux dans notre entreprise, à condition que l'on prenne la question à bras le corps, de façon très volontariste. Pour aujourd'hui, **le SNABF Solidaires votera contre** le volant social du projet de surveillance distante des sites qui détruit des emplois et n'est pas à la hauteur des enjeux humains et sociaux. Il sera très vigilant sur les conséquences humaines qui en découleront.